



Classes à horaires aménagés De la 6^e à la 3^e Collège Landowski / Collège Renoir



Collège Paul LANDOWSKI
94, rue Escudier
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tel : 01.48.25.00.41
Fax : 01.41.10.85.30



Collège Jean Renoir
29 Rue Yves Kermen
92100 Boulogne Billancourt
(0) 1 46 94 95 20



Collège Paul Landowski



Collège Jean Renoir

Conservatoire de Boulogne



Ces classes à horaires aménagés sont le fruit d'un partenariat avec l'Education Nationale.

Les classes à horaires aménagés proposent un enseignement artistique approfondi et une scolarité conforme aux programmes de l'Education nationale. L'enfant mène de front la formation artistique et les études générales. Il doit pendant 4 ans (de la 6^e à la 3^e) se mobiliser quotidiennement.

Disciplines artistiques	Danse classique ou jazz	Musique
Nom du cursus horaires aménagés	CHAD Classes à horaires aménagés danse	CHAM Instrumentale et cham Vocale Classes à horaires aménagés musicales
Collège concerné	Jean Renoir	Paul Landowski
Ecole d'enseignement artistique	Conservatoire à rayonnement régional de Boulogne Billancourt (CRR)	

A qui s'adressent ces classes ?

Votre enfant rentre en classe de 6^e en septembre 2021 :

- Il aime la musique ou la danse classique ou jazz mais n'en a jamais fait. Il aimerait bien débiter une de ces pratiques artistiques et y consacrer du temps tout en continuant une scolarité normale,





ou bien

- Il pratique déjà l'une de ces activités et souhaite avoir plus de temps pour se perfectionner

Comment se déroule la scolarité ?



Les horaires des cours du collège sont aménagés, de façon à suivre le programme de l'Éducation Nationale tout en libérant du temps pour les enseignements artistiques dans les structures partenaires. Une évaluation de l'élève est faite à chaque conseil de classe. L'enfant s'engage dans cette option pour quatre ans. Les programmes sont rigoureusement identiques à ceux des classes d'enseignement général de même niveau. À la fin de chaque année, le retour dans une classe d'enseignement général est donc possible, de même que l'inscription en seconde générale à la sortie du collège.

Combien d'années ?

Le cursus dure normalement 4 ans. En fin de chaque année une évaluation est menée par l'équipe pédagogique. Elle valide ou non le maintien dans le cursus. Un même élève ne peut pas cumuler les deux formations artistiques.

Où se déroulent les cours ?

Pour les deux formations en danse et en musique, l'enseignement est réparti entre le collège et le conservatoire. Les emplois du temps sont donnés aux élèves à la rentrée. Attention ! Pour les CHAD, les élèves peuvent être amenés à attendre quelques heures pour leur cours de danse, ils doivent donc profiter de ce temps de latence pour faire leurs devoirs en autonomie.

A qui s'adressent les CHAD et les CHAM ?

Pour s'y trouver à l'aise, l'élève doit manifester une motivation certaine doublée de dispositions pour la danse pour la filière CHAD.

Et son niveau d'enseignement général devra être comparable à celui d'un enfant qui fréquente une classe traditionnelle de même niveau.

LES CHAD (classe à horaire aménagé Danse)

L'ENSEIGNEMENT CHOREGRAPHIQUE

Danse 5h30 à 7h (selon le niveau)

(cf Circulaire 2007-020 – BO n°4 du 25 janvier 2007)

Disciplines complémentaires (selon le niveau) :



Formation musicale danseurs : 45 mn à 1h30

Histoire de la danse : 2h (à partir du 3^{ème} cycle de danse)

Anatomie-physiologie : 3h (à partir du 3^{ème} cycle de danse)

Cours complémentaires contemporain, jazz, ou classique, variations, ateliers, adage, improvisation, composition, selon la spécialité choisie.

Des studios de travail, une médiathèque et une salle d'étude surveillée sont mis à disposition des élèves pour compléter leur emploi du temps.

L' EVALUATION

Les élèves passent les examens au même titre que les élèves du cursus traditionnel du CRR.

Les passages d'un niveau à l'autre sont obtenus lors des examens de fin de cycle et demeurent indépendants des passages d'une classe à l'autre au collège.

LES CHAM (classe à horaire aménagé Musique)

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Instrument : 1h

Formation musicale : 2 x 1h

Chant choral : 1h à 2h

Orchestre (pour les instruments concernés) : 1h15 à 2h

Des studios de travail, une médiathèque et une salle d'étude surveillée sont mis à disposition des élèves pour compléter leur emploi du temps.



L'EVALUATION

Les élèves passent les examens au même titre que les élèves du cursus traditionnel du Conservatoire.

Les passages d'un niveau à l'autre sont obtenus lors des examens de fin de cycle et demeurent indépendants des passages d'une classe à l'autre au collège.

LES MODALITES DE RECRUTEMENT

En mai, votre enfant sera convoqué pour un entretien au cours duquel sa motivation sera évaluée.

A cette occasion :

● Pour les CHAM, les élèves chanteront une chanson de leur choix et les élèves déjà musiciens joueront en plus de leur chanson, un morceau libre de leur choix.

● Pour les CHAD, le candidat choisit 1 extrait d'1 minute dans un programme de danse qui sera communiqué.

- Il participera à un cours collectif de danse (45mn à 1h)
- Il échangera avec le jury sur un extrait vidéo de danse d'une minute.

***Pour toutes informations complémentaires
vous pouvez-vous rapprocher***

L'Inspection de l'Education nationale de la 14^{ème} circonscription

2 rue des Longs Prés
92100 Boulogne-Billancourt

Téléphone :
01.30.83.52.51

Courriel :
ce.0922179u@ac-versailles.fr



Collège Paul LANDOWSKI
94, rue Escudier
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tel : 01.48.25.00.41
Fax : 01.41.10.85.30

ce.0921236u@ac-versailles.fr

Equipe de direction :

Mme BARRAUD-GAUTHIER ML : Principale
M. MICHELET S. : Principal Adjoint
Mme VOIRET A : Conseiller Principal d'Education



Collège Jean Renoir
29 Rue Yves Kermor
92100 Boulogne-Billancourt
01 46 94 95 20

ce.0921239x@ac-versailles.fr

Equipe de direction

M. ADEIKALAM A : Principal
M. KHOUAS A. : Pricipal Adjoint
M. AMOUR A: Conseiller Principal d'Education



Directeur : M. TOURRET JL

Responsable des CHAM : Mme CAUVIN N
nadia.cauvin@seineouest.fr

Responsable des CHAD : Mme BALLESTER M
marion.ballester@seineouest.fr